Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er MAI 1893.

66ème Année

Numéro 73.

THE FLOWERS COLLECTION

Bureau de Poste.
Conditions Bureau No 1.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
On s'abonne aussi à la semaine, à raison de	25

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	75

Les étrangers à Paris.

Il y a, à Paris, en ce moment, 241,386 personnes de nationalité étrangère. C'est du moins le chiffre fourni dans un rapport officiel adressé, par le préfet de police, au ministère de l'intérieur, à la date du 20 mars. Ce rapport donne le résumé des travaux faits par le bureau spécial chargé de recevoir les déclarations des étrangers résidant à Paris. (Loi du 2 octobre 1888.)

Pendant l'année dernière, les tribunaux de simple police ont prononcé 2,302 condamnations pour contravention à cette loi. Le ministère de l'intérieur s'en est ému et il a prescrit de faire rechercher, par tous les moyens dont dispose l'administration, les étrangers délinquants.

Voici, d'après le travail fourni au ministère de l'intérieur, un aperçu de la répartition des étrangers résidant dans la capitale : Belges, 65,000 ; Allemands, 38,000 ; Italiens, 35,000 ; Suisses, 34,000 ; Luxembourgeois, 18,000 ; Anglais, 13,000 ; Russes, 11,000 ; Autrichiens, 8,000 ; Hollandais, 5,000 ; Espagnols, 4,000 ; Américains, 3,000. Dans ce nombre, il y a 30,000 hommes en état de porter les armes, et qui, en cas de guerre, devraient quitter le territoire français pour être incorporés dans les armées étrangères.

Le préfet de police fait ressortir les conditions dans lesquelles il a organisé le service des étrangers, aussitôt le vote de la loi de 1888. Sans nouveaux crédits, M. Lozé a pu créer un service spécial pour recevoir les déclarations. En moins de trois mois, plus de 200,000 inscriptions ont été faites sur les registres de la préfecture et il y a lieu de faire 160,000 vérifications. Pour ce travail, le bureau des étrangers, dirigé par M. Hénnorat, ne comptait que vingt et un employés, la plupart recrutés parmi les auxiliaires et comprenant quelques gardiens de la paix et gardes municipaux.

Le plus grand nombre des étrangers établis à Paris habitent les quartiers ouvriers. Dans le centre, on ne trouve en grand nombre que des Belges exerçant la profession de chapelier, des Suisses employés comme cuisiniers, garçons d'hôtels, ouvriers bouchers et charcutiers.

Dans les quartiers Saint-Gervais et de l'Arsenal, se trouve une agglomération d'un millier d'étrangers, tous juifs polonais et russes, ouvriers chapeliers et casquetiers. Ces quartiers sont habités, également, par près de 300 nationaux suisse, ouvriers peintres et vitriers.

Le quartier du Faubourg-Montmartre compte beaucoup de sujets allemands, employés dans les maisons de commerce et chez les commissionnaires.

Les Italiens se trouvent en grand nombre dans les quartiers Saint-Victor et du Jardin-des-Plantes. Ils exercent, en général, la profession de fumistes, vitriers, modèles, musiciens ambulants.

La colonie russe est groupée dans les quartiers du Val-de-Grâce et des Gobelins. Ils sont tanneurs, corroyeurs ou chaudronniers. Les Luxembourgeois habitent plus volontiers les quartiers avoisinant le faubourg Saint-Antoine, et ils exercent plutôt la profession d'ouvriers en meubles. Un grand nombre de Belges et d'Italiens habitent les quartiers Croulebarbe, de la Salpêtrière et de la Maison-Blanche. Ce sont des ouvriers raffineurs. On trouve également une agglomération de Belges dans les quartiers de Grenelle et de la Villette, où ils sont employés comme ouvriers dans les usines à gaz. Les Anglais habitent surtout le quartier des Ternes, en qualité de cochers, palefreniers ou domestiques.

Dans les 18e, 19e et 20e arrondissements, on trouve un nombre considérable de Belges, Allemands, Autrichiens, Italiens et Luxembourgeois, ouvriers journaliers et tâcherons, plus spécialement attachés aux travaux de terrassement ou de construction.

Les étrangers habitant la banlieue, au nombre de 15,000 environ, sont occupés dans les grandes usines.

Quant à la colonie anglo-américaine, mexicaine et de l'Amérique du Nord, elle n'est presque uniquement composée que de rentiers et s'est fixée aux alentours de l'Arc de Triomphe et du Parc Monceau.

Le préfet de police, à la fin de son rapport, demande au ministère des fonds spéciaux lui permettant de créer une brigade chargée particulièrement de la surveillance des étrangers établis à Paris.

Mme Balandard, obligée de faire un voyage de quelques jours, porte son perroquet favori dans la chambre de sa bonne, et le recommande, tout particulièrement, à cette fille, ayant peu de confiance dans les bons soins de son mari, qu'elle laisse à la maison.

De retour, elle va revoir son cher perroquet.

—Bonjour, coco! Dites bonjour à maîtresse.

Mais lui, se dressant sur ses pattes, hérissant ses plumes :

—Laissez-moi! finissez! si madame rentrait!

Client et docteur se rencontrant sur le boulevard :

—Très heureux de vous voir. Depuis quelque temps, je suis faible, et quand je marche seulement un peu, je me fatigue beaucoup. Que faut-il que je prenne, docteur?

—Une voiture.

Signe des temps :

L'autre jour, X.... arrive, à l'improviste, chez un de ses amis, qu'il trouve en tête à tête avec un chiffonnier, ce dernier assis dans un fauteuil, les jambes confortablement étendues et criant à tue-tête :

—Misérable! canaille! gredin! rends l'argent au moins! Escroc, gibier de potence! graine de forçat! tu as compromis ton frère, vendu ta sœur et filouté la France! Mazas te réclame, cours-y donc, vendu, si tu ne veux pas grimper dans le panier à salade qui te guette!

—Superbe! s'écrie X...., stupéfait, comment souffres-tu que cet individu te dise de pareilles choses?

—Je le paye pour ça, mon ami. Je veux entrer dans la politique et faire un peu de journalisme avant de poser ma candidature, et d'affronter les réunions publiques!

Un homme fort alléchant, en vieille chaise dans un magasin de ses connaissances :

—Eh! dans ton coin, fais donc ceci, mon petit chéri.

Et le gamin se pinçant la main droite :

—Ah! ça, mais dis donc, toi!

Entendu, un [illegible], pendant la représentation de la pièce que vous aimez :

—Il est vraiment bête!

—Mais, vous applaudissez!

—Je me réveille!

Un monsieur [illegible] qui est, en même temps, un [illegible] :

—Mais, mon [illegible] que de mal [illegible] que les femmes [illegible] à dresser des [illegible]

Un [illegible] :

—Ah! [illegible] ne [illegible] :

—Mais [illegible] :

—Ah! [illegible] :

—Ah! [illegible] :

—Ah!